

CALENDRIER DES ORAUX - EXAMENS 2018 - 2019
MINEURE LETTRES - SEMESTRE 3 - SESSION 2 - JUIN 2019

Étudiants en régime GENERAL & SPECIAL (dispensé)

UE	INTITULÉ	EPREUVES	DATE	HEURE	SALLE ou AMPHI
LDL3M621	<i>Option littérature et culture 3</i> Textes et représentation théâtrale	ORAL	26/06	10h	I 116
LDL3M622	<i>Option littérature et culture 3</i> Littérature de jeunesse	ORAL	26/06	11h	I 018
LDL3M623	<i>Option littérature et culture 3</i> Mythes et littérature	ORAL	27/06	14h	A 003
LDL3M624	<i>Option littérature et culture 3</i> Bible et littérature	ORAL	27/06	8h30	I 114
LDL3M625	<i>Option littérature et culture 3</i> Ecritures poétiques	ORAL	28/06	14h30	I 303
LDL3M626	<i>Option littérature et culture 3</i> Littérature et cinéma	ORAL	27/06	9h	J 127
LDL3M627	<i>Option littérature et culture 3</i> Littérature et image	ORAL	26/06	13h	H 029
LDL3M628	<i>Option littérature et culture 3</i> Littérature francophone	ORAL	27/06	13h30	J 123
LDL3M629	<i>Option littérature et culture 3</i> Intertextualité	ORAL	26/06	16h	M 100

Pessac, le 4 juin 2019
Secrétariat UFR Humanités - Département Lettres

***!! Ne pas oublier vos épreuves écrites mises en ligne :**

- *Pensez à consulter le site de Bordeaux-Montaigne espace étudiant : <http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarité/examens/modalites-et-calendriers-des-examens/lettres.html>*

Vous avez choisi lors de votre inscription pédagogique une option. Vous devrez vous présenter à l'épreuve correspondante. Tout étudiant redoublant ayant obtenu une ou plusieurs UE, n'aura pas à la ou les repasser.

Dès lors que vous avez deux oraux simultanés, présentez-vous successivement devant les 2 professeurs (matières 1 & 2) au début des épreuves en expliquant : - que vous avez un autre oral (matière n°2) à passer - signifiez à l'enseignant que vous êtes bien présent et viendrez après avoir passé la matière n°1.